

NOS OFFRES DE TERMINAUX DE PAIEMENT

TPE ^(a.) avec puce 4G sans ABONNEMENT ^(b.)
(Vous n'avez pas besoin d'un compte bancaire professionnel - myPOS le crée pour vous)

myPOS Go (en stock!)

- ✗ Ticket de caisse papier
- ✓ 3G / 4G GPRS / Wifi
- ✓ Carte SIM data gratuite
- ✓ Paiements sans Contact
- ✓ Règlement **instantané** des fonds reçus
- ✓ IBAN GRATUIT
- ✓ Demande de paiement
- ✓ Pré-autorisation



89€

myPOS Carbon (en stock!)

- ✓ Ticket de caisse papier
- ✓ 3G / 4G GPRS / Wifi
- ✓ Carte SIM data gratuite
- ✓ Paiements sans Contact
- ✓ Règlement **instantané** des fonds reçus
- ✓ IBAN GRATUIT
- ✓ Demande de paiement
- ✓ Pré-autorisation



299€

C.

ACCESSOIRES et SERVICES inclus dans le pack (Pas de frais supplémentaires à prévoir)

Carte professionnelle

Une carte professionnelle vous est offerte pour accéder instantanément aux fonds acceptés.



0€

Carte SIM DATA

Une carte SIM DATA 3G/4G vous est offerte : vous pouvez ainsi accepter des paiements n'importe où, sans frais de connexion supplémentaires.



0€

Compte marchand

Créez un compte marchand en ligne en quelques étapes et obtenez un IBAN dédié dans 14 devises.



0€

Règlement instantané

Vous recevrez votre argent en moins de **3 secondes** sur votre compte marchand myPOS, sans frais supplémentaires.



0€

Frais de transaction à partir de 1.99% + 0.05 EUR

Créer votre compte myPOS ici

<https://maoredev.odoo.com/r/Bcv>

✓ Comment fonctionne myPOS (3 étapes) :

- Création d'un compte en ligne myPOS
- Vérification du compte par myPOS (2 à 10 jours)
- Effectuer un premier paiement pour s'assurer que tout fonctionne comme il faut.

✓ Documents nécessaires pour créer un compte ?

- le statut juridique de l'entreprise (KBIS).
- les informations de l'entreprise : il est demandé des données sur l'entreprise comme le secteur d'activité, une adresse postale, un numéro de téléphone, le numéro SIRET...
- les informations sur le directeur de l'entreprise,
- les informations sur la personne qui ouvre le compte myPOS si ce n'est pas le directeur de l'entreprise,
- myPOS demande à connaître les actionnaires qui possèdent plus de 25% des parts de l'entreprise, enfin, il est possible d'avoir recours à des informations complémentaires en fonction de votre dossier.

Après l'achat d'un terminal, MAOREDEV vous accompagne sur la création de votre compte myPOS.

a. Terminal de paiement

b. 1.99% + 0.05 EUR de frais de transaction.

c. Aucun abonnement n'est nécessaire pour pouvoir bénéficier des tarifs ci-dessus.